



---

# Conseil en mobilité solidaire et soutenable

WEBINAIRE N°1

13 juin 2024

---



- 01. CADRAGE DE LA SEQUENCE**
- 02. LA MOBILITE, LES MOBILITES**
- 03. LA MOBILITE SOLIDAIRE/INCLUSIVE**
- 04. L'ACTION DU CONSEIL REGIONAL**
- 05. CONCLUSION ET SUITES**

01.

---

# CADRAGE DE LA SEQUENCE

---

# LE CADRE DE LA DEMARCHE

---

## QUI SOMMES NOUS?

Un groupement de formatrice-consultantes en mobilité durable et solidaire

Des interventions communes et de longue date sur les mobilités inclusives et durables

## UN PROGRAMME DE FORMATION ET DES WEBINAIRES SUR 3 ANS

Des journées de formation : 2 j /An/Département

Former les agents Rémi et agents d'accueil polyvalents, à un 1<sup>o</sup> niveau de conseil en mobilité durable et solidaire

Des webinaires thématiques et d'autres territoriaux

- Renforcer les liens entre les opérateurs de mobilités solidaires et les acteurs de l'accompagnement vers l'emploi, de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion professionnelle
- Partager un socle de connaissance commun
- Identifier les freins et leviers à la mobilité des publics, dans les territoires

# LE CADRE DE LA DEMARCHE

## LES CIBLES ET PROGRAMME DES WEBINAIRES THEMATIQUES

### Programme des webinaires thématiques

- 1 Comprendre** les mobilités durables et solidaires
- 2 Identifier** les solutions de mobilités disponibles sur son territoire et les contacts utiles
- 3 Identifier** les freins à la mobilité
- 4 Connaître** les leviers à la mobilité
- 5 Connaître** l'organisation d'un parcours mobilité, le rôle des conseillers en mobilité inclusive
- 6 Savoir** orienter son interlocuteur vers l'offre locale de transports en commun, les opérateurs de mobilités solidaires et les dispositifs d'aide



#### POUR QUI ?

- Conseillers des missions locales
- Agents des organismes de formation (OF)
- Conseillers de France Travail (ex-Pôle Emploi)
- Conseillers Cap Emploi
- Informateurs Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ)
- Référents insertion des conseils départementaux
- Professionnels des SIAE
- Travailleurs sociaux (CCAS, CIAS, MDAS)



#### COMMENT

- 12 webinaires dont :
- 6 webinaires thématiques
  - 6 webinaires territoriaux (échelle départementale)

Répartis sur 3 années



# FAISONS CONNAISSANCE

---

## Consignes

- Tous ensemble On éteint caméra et micro
- À chaque catégorie appelée, les participants qui en font partie ouvre leur caméra, puis la referment quand on passe à la catégorie suivante
- Une fois le tour des caméras passé, on ré-ouvre tous et toutes notre caméra, on garde le micro fermé
- La liste des participant.es sera intégré dans le support transmis

# AVANT D'ALLER PLUS LOIN, NOTRE PROPOSITION DE CHARTE DE CONFIANCE

---



Partageons nos savoirs  
Donnons notre avis

## **Coproduction**



Pas de jugement  
Osons toutes les questions

## **Convivialité**



Evitons les parasites (portable...)  
Support transmis

## **Concentration**

02.

---

# LA MOBILITE, LES MOBILITES

---



## L'EVOLUTION DE LA MOBILITE

- Être mobile : en quelques décennies,, une nécessité...
  - Dispersion des lieux de résidence et des zones d'activité
  - Variabilité des horaires et des lieux de travail
  - Parfois double activité professionnelle,
  - Dispersion géographique des familles
  - Développement des activités de loisirs (adultes et enfants)
  - Éloignement des services publics, déserts médicaux...
- Être mobile, une norme sociale, une injonction...
  - « Bouge-toi », « Bouge ta ville » ... Un monde qui survalorise le mouvement
  - L'explosion du tourisme
  - Les attentes des employeurs (ex: le permis pour des métiers non mobiles...)
- Mais une mobilité qui commence à être interrogée
  - Effets de la Mobilité sur l'environnement : des sols et air pollués au climat
  - Dépendance énergétique
  - Engorgement du réseau routier
  - Une tendance ? le retour du local, de la proximité... « la mobilité évitée »



# L'EVOLUTION DES PRATIQUES DE MOBILITÉ

- Le grand boom des déplacements avec la démocratisation de la voiture entre 1950 et 1975
- En 2019, la voiture particulière est LE mode principal de déplacement des Français (plus de 70 % du transport intérieur en km/voyageur ).
- Le transport ferré de voyageurs : le mode de transport qui a connu la plus forte progression en voyageurs-kilomètres (+ 41 % entre 1990 et 2011 et + 6% entre 2012 et 2019). Il représente 12 % de la part modale en 2019.
- Le transport collectif routier de voyageurs représentent 7 % de l'ensemble en 2019.
- La crise sanitaire : chute spectaculaire des déplacements en 2020 (- 23% km/personne)



# LA PREDOMINANCE DE LA VOITURE

## 1 milliard de voitures circulent aujourd'hui sur Terre ?

- Plus de **1,4 milliard** de voitures circulent sur Terre, dont près de **39 millions** en France
- Plus de **60 millions** de véhicules sont vendus chaque année dans le monde depuis 2011
- 10 pays concentrent 75 % des ventes de véhicules dans le monde :  
La Chine, l'Inde, le Japon, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Brésil, la France, la Corée du Sud et l'Italie
- **12 000 kilomètres** parcourus par un.e Français.e en moyenne chaque année

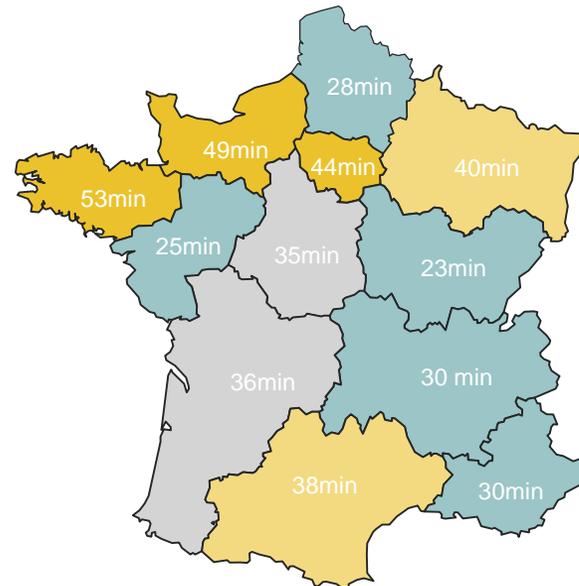


# PASSER (PERDRE) DU TEMPS DANS LES TRANSPORTS

Un Français passe plus de 2 ans de sa vie dans les transports pour se rendre au travail ?

- Un Français actif passe en moyenne **10 heures** par semaine à se déplacer tout mode de transport confondu, soit près de **3 semaines par an**

Moyenne des temps de déplacement par région



Source : Les salariés et la mobilité, Salesforce France et BVA Opinion, 2018

Les 10 villes les plus embouteillées de France



Source : TomTom, indice de trafic, classement 2022



# LA PLACE DE LA VOITURE

---

- La voiture représente **50 %** de l'espace urbain en moyenne dans les grandes villes françaises
- Un véhicule restera stationné en moyenne **95 %** de son existence
- En 30 ans, **le poids moyen** d'une voiture est passé de 950 kg à 1250 kg
- Les **proportions d'un véhicule** (largeur et longueur) ont augmenté de 10 % en 25 ans (+ 40 cm pour une voiture de 4 mètres)
- **Plus de 8 conducteurs sur 10** se déplacent seuls dans le cadre de leurs trajets du quotidien<sup>1</sup>

# L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

30%

Des **émissions de gaz à effet de serre** (GES) sont générées par le secteur des transports <sup>1</sup>

90%

C'est le taux de dépendance au **pétrole** de nos transports <sup>1</sup>

56%

Des émissions des émissions du transport sont liées à la **voiture particulière** <sup>1</sup>

3  
Tonnes

De **CO2 émis** chaque année et par français à cause des déplacements <sup>2</sup>

Les **SUV**, deuxième cause d'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde ! <sup>3</sup>



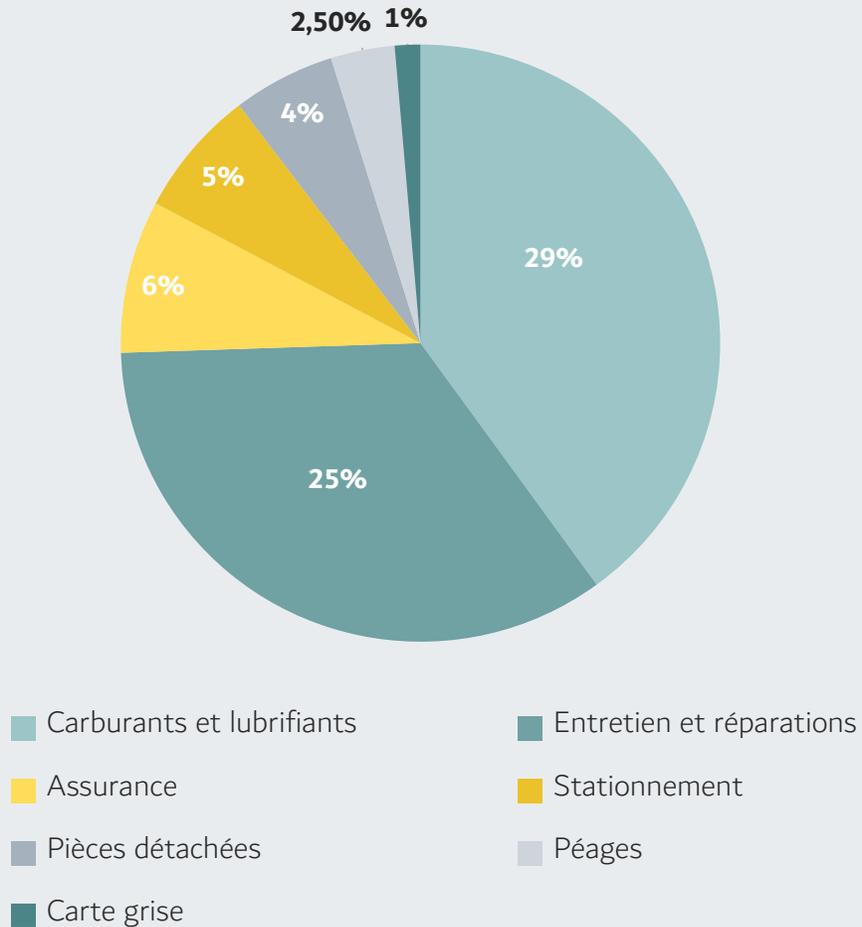
# L'IMPACT SANITAIRE

**L'équivalent de la moitié de la jauge du Stade de France meurt chaque année à cause de la pollution de l'air ?**

- **Le dioxyde d'azote**, principal polluant du trafic routier, irrite les voies respiratoires
- **Les particules fines de l'air ambiant** sont classées cancérogènes pour l'être humain, elles causent des maladies respiratoires et cardiovasculaires
- **90%** des particules primaires et d'oxydes d'azote sont liées au **transport routier** <sup>1</sup>
- En France, la pollution atmosphérique a un coût de **70 à 100 milliards d'euros par an** <sup>1</sup>
- L'OMS évalue que **99%** de la population mondiale respire un **air dépassant les seuils fixés**<sup>2</sup>
- **3<sup>ème</sup> cause** de décès prématuré après l'alcool et le tabac. La pollution cause **48 000 décès** par an en France <sup>3</sup>

# L'IMPACT ECONOMIQUE

RÉPARTITION DES DÉPENSES AU KILOMÈTRE POUR L'USAGE  
D'UN VÉHICULE



- **6000 euros** : c'est le budget annuel moyen pour une voiture particulière. La voiture est le mode de transport individuel le plus cher<sup>1</sup>
- **3eme poste** de dépenses des ménages à hauteur de **10 à 12%** de leur budget, après l'alimentation et le logement<sup>2</sup>
- **12 milliards d'euros** sont dépensés chaque année par les collectivités territoriales pour l'entretien des réseaux routiers, soit **9 %** de leur budget<sup>1</sup>

1. Source : ADEME – Agence de la Transition Ecologique, 2020

2. Source : INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques



# LES BENEFICES DE LA PRATIQUE DU VELO

## Le vélo-allonge l'espérance de vie ?

- En France, **95 % de la population adulte** s'expose à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou à cause d'un temps trop long passé en position assise, notamment au travail
- **30 minutes** de vélo par jour, c'est 30 % de risques en moins de développer une maladie (risques cardiovasculaires, diabète, cancer, stress, etc.)
- En réduisant le stress, les modes actifs contribuent à une meilleure productivité et une meilleure santé mentale : capacités de concentration accrues et augmentation des hormones et du bien être
- Réaliser ses déplacements en milieu urbain à vélo permettrait d'économiser **650 kgCO<sub>2</sub>**/personne et par an, par rapport à la voiture
- En ville, sur un trajet de moins de 3 km, le vélo est souvent plus rapide
- L'exposition du cycliste aux polluants est 2 à 3 fois moins importante que celle de l'automobiliste



Sources : ANSES, ADEME, Airparif



# VERS L'ELECTRIQUE ET AU-DELA!

## 1 million de voitures électriques et hybrides rechargeables circulent aujourd'hui en France ?

- En France, **le cap du million** de véhicules électriques et hybrides rechargeables a été franchi en octobre 2022
- En 2023, un peu **plus de 1 160 000 véhicules électriques et hybrides** rechargeables circulent sur le territoire national.
- **4000 nouvelles immatriculations** ont été recensées sur les mois de janvier et février 2023, soit **+2,3 %** par rapport à la même période en 2022
- Selon une étude réalisée par l'AVERE, 2 à 6 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables pourraient entrer en circulation entre 2025 et 2030



## ET LES ZFE ?

---

### La loi prévoit une mise en œuvre progressive des zones à faibles émissions, déterminées par les niveaux de qualité de l'air :

La loi d'orientation des mobilités prévoyait la mise en place de ZFE dans les agglomérations en dépassement des seuils de qualité de l'air.

- 11 ZFE sont actuellement en vigueur

La loi Climat et Résilience a prévu l'extension de l'obligation de mise en place de ZFE au 1er janvier 2025 à l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants.

- 42 agglomérations sont concernées. Toutefois, seules les agglomérations qui connaissent des **dépassements réguliers** des seuils réglementaires doivent respecter un calendrier de restrictions, ce sont les « territoires ZFE ».
- Les territoires ZFE :
  - ZFE Métropole du Grand Paris
  - ZFE Eurométropole de Strasbourg
  - ZFE Métropole de Lyon
  - ZFE Rouen-Normandie
  - ZFE Aix-Marseille

03.

---

## LA MOBILITE SOLIDAIRE, INCLUSIVE

---



# MOBILITE INCLUSIVE OU SOLIDAIRE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

## Du lien entre inclusion sociale et mobilité quotidienne

### De la mobilité des personnes dites vulnérables...

- Personnes âgées, personnes handicapées, personnes à mobilité réduite
- Personnes en insertion socioprofessionnelle - personnes sans emploi - accompagnées pour (re) trouver une activité/formation - personnes en contrat précaire
- Personnes à faibles ressources
- Personnes ayant des difficultés d'ordre psychosociales
  - cognitives (être en difficultés pour planifier, lire et comprendre des informations...)
  - émotionnelles (ne pas savoir gérer son stress face à l'inconnu...)
  - et/ou sociales ( ne pas savoir demander de l'aide, gérer un conflit...)
- Personnes éloignées des services et de toute offre de transport...

## Des politiques et dispositifs de mobilité dédiés à ces publics

## Du droit de chacun.e à la mobilité



## LA MOBILITE, INDISPENSABLE A L'INTEGRATION SOCIALE

- Les **principaux déterminants de la capacité à se déplacer** sont : physique, socioéconomique (revenus insuffisants), mental (cognition et psychologie) et géographique (l'offre)
- La difficulté de mobilité, **un des 3 premiers freins à l'insertion professionnelle** : 28% des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité.
- Pour des **personnes malades ou en situation de handicap**, les limitations voire l'empêchement des déplacements : des facteurs **d'isolement**.
- La mobilité des **personnes âgées** est un des **facteurs clef de la prévention de la dépendance**, la perte de mobilité accélère la perte d'autonomie et l'isolement



## DES INEGALITES QUI FREINENT LA MOBILITE ET PESENT SUR LA VIE QUOTIDIENNE

### Inégalités socioéconomiques

Les personnes plus vulnérables au plan économique renoncent beaucoup plus aux déplacements (baromètre sur le sentiment de vulnérabilité des Français – 07/2022 . Crédoc)

Sur les 12 mois précédant l'enquête, en raison de difficultés liées aux déplacements ...

40% des Français ont renoncé à rendre visite à des proches , 56 % pour les personnes vulnérables

26% ont renoncé à se rendre à un ou des examens médicaux, 42% pour les personnes vulnérables

19% ont renoncé à accepter un emploi, suivre des études ou une formation, 41% pour les personnes vulnérables

### Inégalités territoriales

**78 % des habitants** de communes rurales ne disposent que de leur véhicule pour se déplacer

### Inégalités liées aux capacités

**22 %** de personnes ont déjà renoncé à un déplacement par incapacité



## DES INEGALITES QUI FREINENT LA MOBILITE ET PESENT SUR LA VIE QUOTIDIENNE EN CENTRE VAL DE LOIRE

**20% des habitants de la région renoncent régulièrement à un déplacement** du fait de problèmes de mobilité. (Fondation pour la nature et l'Homme & Wimoov 2022)

### Inégalités socioéconomiques

Le taux de pauvreté en Centre-Val de Loire est moins élevé qu'au niveau national : 12,9% versus 14,4 % en France métropolitaine, en 2020.

- Au sein de la région, il est plus élevé dans le Cher (14,0 %) et dans l'Indre (14,6 %)

Plus de 400 000 personnes sont en situation d'illectronisme en région. Une part plus élevée dans l'espace rural très peu dense (1 habitant sur 4 ) (INSEE 2019).

### Inégalités territoriales

Le Centre Val de Loire, une des régions les plus rurales de France, en 6<sup>o</sup> position

Une sous-densité de médecins importante

9% des habitants déclarent n'avoir aucune solution de mobilité (Fondation pour la nature et l'Homme & Wimoov 2022)

### Inégalités liées aux capacités

7,8 % des demandeurs d'emploi sont en situation de handicap (Agefiph 2021)

Une population vieillissante principalement dans le sud du territoire



## MOBILITE INCLUSIVE : L'ACCESSIBILITÉ, UNE PRÉOCCUPATION ANCIENNE MAIS UNE ACTION PUBLIQUE INABOUTIE

Les 1ers pas en 1975 avec la 1ère loi d'orientation "en faveur des personnes handicapées »

traite de l'accessibilité dont celle des transports, art 52 : « ... pour adapter les services de transport collectif ou pour aménager progressivement les normes de construction des véhicules de transport collectif, ainsi que les conditions d'accès à ces véhicules .... »

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées **instaure une obligation d'accessibilité des bâtiments et des transports**

Mais, plusieurs décennies pour ...

- Arriver au concept d'inclusion dans la vie ordinaire (monde du travail école, territoire...)
- Mettre en œuvre les plans et programmes permettant l'accessibilité des lieux, équipements et transports publics
- Élargir l'accessibilité pour tous les handicaps (sensoriel, cognitif, psychique...)

... et nous n'y sommes pas encore

## MOBILITE SOLIDAIRE : DE L'ACTION DE TERRAIN À L'ACTION PUBLIQUE

En 1989, La Mutualité sociale agricole, invente le **Transport solidaire** (pour les personnes âgées, ou en difficultés financières, qui ne peuvent pas se déplacer au quotidien) et soutien des associations locales dans le montage de projets de ce type

Le Transport solidaire s'est ouvert à différents publics vulnérables, se développe sur de nombreux territoires ruraux, il vient d'être consacré par la loi LOM, sous le nom de Transport d'Utilité Sociale (TUS) .

**Dans les années 90, les CCAS vont développer une offre de mobilité diverse** (navette, chéquier taxi, transport solidaire...) en direction des séniors, des personnes en situation de handicap et plus ponctuellement de personnes à faibles ressources

En 2020 la Mobilité arrive en tête des motifs de demandes de microcrédit personnel auprès des CCAS (88%,) très loin devant les motifs liés au logement

En 2024, de nouveaux publics, salariés en CDI, qui n'arrivent plus à assumer les dépenses de mobilité sollicitent ces MCP pour acheter vélo, trottinette électrique...

**Milieu des années 90**, c'est aussi une 1<sup>o</sup> floraison d'initiatives **Mobilité/Insertion**, menées par des acteurs locaux de l'insertion par l'activité économique, initiatives qui seront bientôt valorisées dans les grands réseaux de l'IAE.

E Le Breton, sociologue Rennes 2, estime à environ 400, le nombre de dispositifs de mobilité inclusive menés par les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle moins de 10 ans plus tard (2002), . On retrouve principalement des actions d'apprentissage, des services de déplacement et des aides diverses



## MOBILITE SOLIDAIRE : DE L'ACTION DE TERRAIN À L'ACTION PUBLIQUE

Des compétences longtemps séparées Social / Mobilité

Des acteurs locaux qui s'improvisent acteurs de la mobilité sous la pression des besoins

Des acteurs qui ne connaissent pas toujours l'offre de droit commun, son organisation

Des acteurs de la mobilité « ordinaire » qui méconnaissent les besoins des publics vulnérables

Les années 2000, celles de la recherche sur Mobilité et exclusion sociale, les 1<sup>o</sup> plateformes

Une avancée de quelques départements dans les années 2010 (double compétence) le LMI 2013

La LOM, 1<sup>o</sup> loi qui intègre la notion de mobilité solidaire...

La mobilité solidaire devient une compétence pour les collectivités AOM

les enjeux de mobilité des publics vulnérables

un large éventail de publics mais une focale sur l'insertion socioprofessionnelle

...mais pas d'obligation et pas de définition précise

la compétence mobilité solidaire est facultative pour les AOM et AOMR

A l'appréciation de la collectivité et des besoins du territoire, une AOM peut

- organiser un service de mobilité solidaire,
- contribuer à ce service



## MOBILITÉ INCLUSIVE OU SOLIDAIRE : LES LEVIERS D'ACTION

---

Une offre de droit commun, plus universelle inclusive et accessible

les politiques tarifaires

les équipements adaptés et l'accompagnement humain

l'éco-conduite (douce pour l'environnement et pour l'Humain )

l'information des voyageurs (penser FALC mais pas que !)

Des solutions de mobilité dédiées aux publics vulnérables, toutes présentes en région

Le conseil

l'apprentissage (des codes d'usage des transports en commun au permis de conduire...)

Le soutien financier (aides, micro-crédits.....)

les services de déplacement (location, réparation, achat, transports dédiés ...)

---

# **Compétence Mobilité : Qui fait quoi ?**

---

# LES COMPETENCES MOBILITE ET LES AUTORITES ORGANISATRICES DE LA MOBILITE





# LES ETAPES CLEFS DANS L'ACTION PUBLIQUE

## La loi d'orientation des mobilités (loi LOM) de décembre 2019

- Un droit au transport qui devient un droit à la mobilité.
- Plutôt les transports du quotidien que les grands projets
- Une mobilité plus propre
- Une mobilité pour tous et toutes
- Mobilité active, Mobilité partagée, Mobilité solidaire

### → Concrètement

- Des compétences revues pour les collectivités locales, les communes ne sont plus AOM
- Un nouveau tandem d'AOM : Région - Interco
- L'élaboration de PAMS, Plans d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire travaillés avec les Départements
- plan vélo, plan covoiturage
- mise en place de zones à faibles émissions (ZFE) ;
- Développement de l'électrique (bornes...)

# ZOOM SUR LES PLANS D'ACTION MOBILITE SOLIDAIRE - PAMS

La LOM donne la capacité aux AOM d'agir en matière de mobilité solidaire

- Pas de définition précise de « mobilité solidaire » et des services dédiés

Objectifs :

- Mieux identifier les difficultés de mobilité sur les territoires des AOM
- Mieux y répondre , notamment par des partenariats entre les acteurs de la mobilité et ceux du Social, Insertion, Emploi

Les actions proposées dans les PAMS, 3 domaines

- Rendre l'offre de transport et de mobilité existante, plus inclusive et accessible
- Organiser des services de mobilité adaptés aux besoins de certains publics
- Développer des actions d'accompagnement des publics vulnérables



04.

---

**L'ACTION DU CONSEIL  
REGIONAL SUR LES  
MOBILITES DURABLES  
ET SOLIDAIRES**

---



# L'OFFRE DE MOBILITE REGIONALE (GRAND PUBLIC)

La Région est responsable de l'organisation des transports publics non urbains, et chef de file des mobilités régionales

- La Région est également l'**Autorité Organisatrice des Mobilités locales** pour les 57 communautés de communes n'ayant pas souhaité prendre la compétence.



(REseau de Mobilité Interurbaine)

- Le réseau structurant REMI est composé :
  - De **trains Rémi Express**
  - Des **trains Rémi**
  - Des **cars Rémi**
- Une application Rémi (actuellement un système d'information mais demain un système de réservation)
- Un calculateur d'itinéraires : <https://www.jvmalin.fr/>



## LES SERVICES +

### AUTOPARTAGE

- Plusieurs territoires ruraux disposent déjà de voitures Rémi+ Autopartage à louer à la demi-journée (6€) ou à la journée (12€) pour compléter l'offre de transport existante. [remiautopartage.clem.mobi](http://remiautopartage.clem.mobi).

### TRANSPORT À LA DEMANDE

- Des services de Transport à la demande opérés par la Région ou les réseaux de transports partenaires facilitent vos déplacements ponctuels : accès aux services médicaux, administratifs ou aux pôles commerciaux de votre intercommunalité. Renseignez-vous auprès du Centre de Relations Usagers RÉMI.

### CARTE JVMALIN – UN SUPPORT UNIQUE POUR TOUS VOS TITRES !

- La carte JVMalin permet de regrouper tous vos titres de transport, pour vous déplacer aisément sur le réseau Rémi et les réseaux de transport urbains partenaires.

### CALCULATEUR D'ITINÉRAIRE

- Préparez votre trajet sur le site Rémi avec le calculateur d'itinéraire.

## VOS POINTS DE CONTACTS RÉMI

### AUPRÈS DE NOS AGENTS EN GARE ET EN AGENCE RÉMI

**SUR INTERNET**  
[www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

**PAR TÉLÉPHONE** - Centre de Relations Usagers RÉMI

0 806 70 33 33 Service gratuit 7j/7

### SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**f Rémi Centre-Val de Loire**  
Les actus et les bons plans

**@remi\_centrevalde Loire**  
Idées de sorties et bons plans

**X @RemiTrain, @RemiTrainPCLM et @Remi\_cvdI**  
Votre voyage en temps réel du lundi au vendredi de 6h à 20h le week-end de 7h à 20h

SNCF VOYAGEUR/CS BOUEN/159/03/EM - Concept/92 - Ne pas jeter sur la voie publique. Édition mai 2018.

## Votre réseau de transport en région Centre-Val de Loire

**RÉSEAU MULTIMODAL RÉMI**

LIGNES DE TRAIN RÉMI EXPRESS

LIGNES DE TRAIN RÉMI

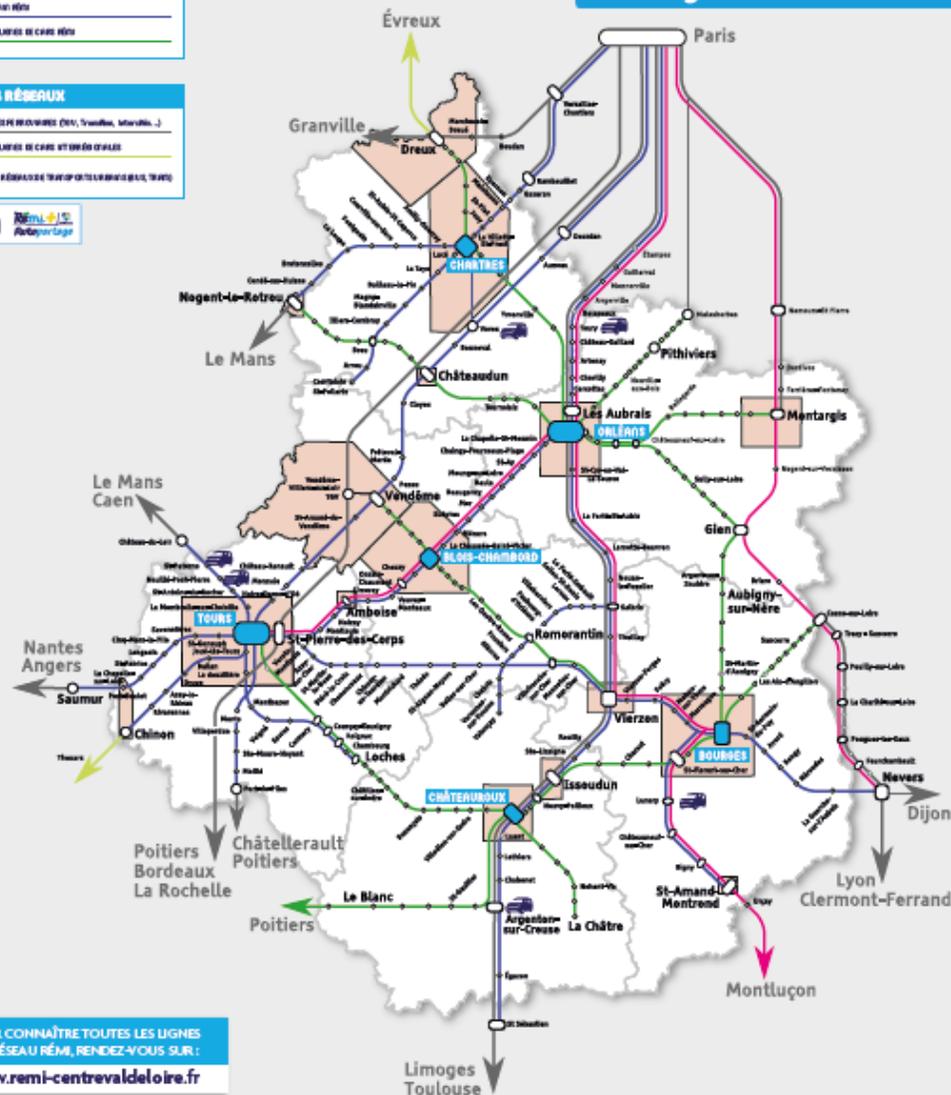
PRINCIPALES LIGNES DE CARIS RÉMI

**AUTRES RÉSEAUX**

AUTRES LIGNES DE BUS RÉMI (Orléans, Vendôme, Blois, ...)

PRINCIPALES LIGNES DE CARIS ET D'ONDES DÉPLACÉES

RÉSEAU DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



POUR CONNAÎTRE TOUTES LES LIGNES DU RÉSEAU RÉMI, RENDEZ-VOUS SUR : [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

EN CENTRE-VAL DE LOIRE

## VOS PRINCIPAUX TARIFS POUR VOYAGER SUR LE RÉSEAU Rémi ET VERS LES RÉGIONS VOISINES



LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS EN CENTRE-VAL DE LOIRE





## L'OFFRE DE MOBILITE LOCALE (REMI+)

- Un service de **Transport à la Demande** (TaD) sur 6 départements (dans presque toutes les intercommunalités)
  - Résa la veille avant 17h
  - Cout : 3,20 €/trajet
  - 134 services de TAD



- Un service d'**autopartage** dans 6 communautés de communes ( 2 à 3 véhicules électriques avec bornes de recharge ; 6€/demi journée ou 12€/journée) :
  - Communauté de communes de Fercher (18)
  - Communauté de communes de Cœur de Beauce (28)
  - Communauté de communes Pays d'Argenton sur Creuse (36)
  - Communauté de communes Gâtine Racan (37)
  - Communauté de communes Grand Chambord (41)
  - Communauté de communes Cléry Betz et Ouanne (45)



- L'intégration dans le calculateur multimodal régional JV Malin de 2 plateformes de covoiturage : Blablacar Daily (ex-Klaxit), Karos



- Aides à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (200€) pour les habitants des territoires ruraux





## AIDES AUX SALARIES

---

- Aide régionale Mobillico

Aide financière trimestrielle **pour les salariés abonnés mensuels ou annuels**, résidant en région et bénéficiant de la Prime Transport

Pour les abonnements aux transports en commun pour les trajets domicile-travail

Objectif : charge maximum pour le salarié = 100 € (prime employeur déduite)

Ex : Abonnement Rémi Paris-Orleans + Abonnement TAO

# LES AIDES A LA MOBILITE POUR L'EMPLOI-FORMATION

## Le chéquier régional pour l'emploi

(délivré par France Travail ou la Mission locale). Deux chéquier(s) de 10 trajets par an pour se rendre gratuitement à un entretien d'embauche, un stage PMSMP ... Valable pour les déplacements en Centre-Val de Loire, vers l'Île de France ou vers Pays de la Loire.

## Le billet formation

Billets à -75% accessible à tous les stagiaires de la formation professionnelle pour les trajets domicile/centre de formation ou stage. Valables pour les déplacements en Centre-Val de Loire ou vers l'Île-de-France.

## L'aide au permis de conduire

### Combo parfait

Une aide au permis de conduire (1500€ max) pour les 18-25 ans inscrit sur une formation pré-qualifiante ou qualifiante du Programme Régional de Formation proposée par la Région

## L'indemnité frais de transport ou

d'hébergement (droits connexes à la rémunération publique de stage)

Une indemnité mensuelle pour les stagiaires de la formation professionnelle inscrits sur une formation du PRF de la Région et éloignés du centre de formation.

Objectifs de la formation

- 1. Connaître les offres de mobilité durable et solidaire, et les services et les aides de mon territoire
- 2. Avoir des clés pour informer et orienter au mieux mon public et faciliter sa mobilité

Programme de la formation

- 1. Mobilités durables et solidaires : quoi, pourquoi, comment ?
- 2. Les ressources disponibles dans mon territoire
- 3. Les difficultés de mobilité et la diversité des réponses possibles
- 4. Comment orienter notre public ?

POUR QUOI ?

- Agents d'accueil des ferroviaires et routiers
- Agents d'accueil des CCAG, interlocuteurs d'organismes facilitateurs services publics, services de type Mob Service, PMSM, Mob...

COMMENT ?

- Présentation d'expériences locales
- Prise en compte de nos métiers existants
- Échanges constructifs
- Animation collective

1 journée de formation, de 9h00 à 16h30, dans MON département  
Une date au choix parmi les 2 dates proposées

Le coût de la formation est pris en charge par la Région (hors déplacement A/R et repas)

<p>Département <b>LOIRET</b> Orléans</p> <p>Jeu 28 Mars Mercredi 11 Septembre</p>	<p>Département <b>CHER</b> Bourges</p> <p>Mercredi 29 Mai Jeu 17 Octobre</p>	<p>Département <b>INDRE &amp; LOIRE</b> Tours</p> <p>Jeu 11 Avril Mardi 24 Septembre</p>
<p>Département <b>LOIR &amp; CHER</b> Blois</p> <p>Mercredi 10 Avril Lun 23 Septembre</p>	<p>Département <b>INDRE</b> Châteauroux</p> <p>Jeu 30 Mai Mercredi 16 Octobre</p>	<p>Département <b>EURE &amp; LOIR</b> Chartres</p> <p>Lun 10 Juin Jeu 12 Septembre</p>

INSCRIPTION AVANT LE 16 FÉVRIER

# POLITIQUE REGIONALE SUR LES MOBILITES SOLIDAIRES

→ la Région au titre de sa compétence formation professionnelle avec le concours financier de l'Etat dans le cadre du Pacte 1 régional d'investissement dans les compétences 2019/2023 apporte son soutien financier aux offres de service d'opérateurs spécialisés dans la mobilité solidaire (réseau MOB'IN CVL - réseau WIMOOV), sur les 6 départements de la région CVL. Ces financements portés par la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sont pris en charge jusque fin 2025.

Les structures soutenues en région : GAS 18, Accueil et Promotion 18, CBE, 3R, Mob d'Emploi 36, Mobilité solidaire 37, Wimoov 37, ACCV41, Mobilité 41, Wimoov 41, Respire 45, Solidarauto 45...

Ces structures proposent des offres de services en matière de conseils en mobilité, d'auto-école sociale, de vélo école, de garage solidaire, de location de véhicules 4 et 2 roues et à tarif social ...

→ La Région au titre de sa compétence mobilité propose le dispositif **Fonds Mobilités Rurales de la direction des transports** : soutien de Transports d'Utilité Sociale (TUS) de Familles Rurales 36 et prochainement de Familles Rurales 37, mais avec une capacité budgétaire limitée.

Financement de formations pour les agents en gare ferroviaires ou routières, en Maisons France services... sur le conseil de 1<sup>er</sup> niveau en mobilités durables et solidaires.

Revue stratégique régionale, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 pour définir un nouveau cadre d'intervention pour les opérateurs de mobilités solidaires et identifier les moyens affectés à partir de 2025.

Lancement du chantier des Plans d'Actions en faveur des Mobilités Solidaires (PAMS), début 2025, conjointement avec les Conseils Départementaux, pour travailler en concertation locale sur la stratégie à mener sur chacun des 34 bassins de mobilité.

05.

---

## CONCLUSION ET SUITE

---



# QU'AVEZ-VOUS PENSE DE CE WEBINAIRE

---

SUR LE FORMAT

SUR LA PÉDAGOGIE

SUR LE CONTENU

# LES PROCHAINS WEBINAIRES THEMATIQUES

1

Comprendre les mobilités durables et solidaires

4

Connaitre les leviers à la mobilité

2

Identifier les solutions de mobilités disponibles et les contacts utiles

5

Connaitre l'organisation d'un parcours mobilité, le rôle des conseillers en mobilité inclusive

3

Identifier les freins à la mobilité

6

Savoir orienter son interlocuteur vers l'offre locale de transports en commun, les opérateurs de mobilité solidaire et les dispositifs d'aide